

PAuSES, de l'aide pour les proches aidant·e·s

La Haute école de travail social Lausanne (HETSL) informe sur le programme de répit pour les proches aidant·e·s mené avec les étudiant·e·s en ergothérapie et en soins infirmiers.



© Lettas / Fotolia

Vous êtes proche aidant·e? Vous vous occupez régulièrement d'une personne qui a besoin de votre aide? Un peu de répit vous ferait le plus grand bien? Le programme PAuSES permet à des étudiant·e·s en formation de santé (ergothérapie, soins infirmiers) de vous offrir en tant que proche aidant·e gratuitement 40 heures d'accompagnement et de soutien à répartir sur une période de deux ans.

Le soutien

Les services d'accompagnement et de soutien aux proches aidant·e·s sont proposés dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, sous réserve de la disponibilité d'un·e étudiant·e. Les étudiant·e·s peuvent offrir:

- un accompagnement lors d'activités de tout type, avec ou sans la présence de la personne proche aidante ;
- une présence, surveillance ou garde, y compris de la fratrie ;
- une aide à la recherche d'informations, en lien par exemple avec des services ou des démarches administratives ;
- un dépannage en cas d'imprévus (selon les disponibilités de l'étudiant·e et accord mutuel)

A noter que les coûts éventuels occasionnés par des activités réalisées durant l'accompagnement sont à vos frais, mais que les déplacements de l'étudiant·e jusqu'à votre domicile sont assumés par ce dernier.

Les missions

- soutenir, décharger et faciliter le quotidien et la réalisation des activités des proches aidant·e·s
- contribuer à la formation des étudiant·e·s en les sensibilisant à la situation des proches aidant·e·s et aux défis qui s'y rattachent

Le jumelage

Les étudiant·e·s sont recruté·e·s et le jumelage réalisé chaque année entre le mois d'octobre à janvier. Étudiant·e comme proche aidant·e ont la possibilité d'accepter ou de refuser une proposition de jumelage. Un entretien initial avec l'étudiant·e permet d'identifier vos besoins, disponibilités et attentes mutuelles.

L'inscription

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. Si votre inscription se fait après la période de jumelage (octobre à janvier), elle sera enregistrée pour les jumelages de l'année scolaire suivante. Vous serez recontacté·e afin de vérifier si vous souhaitez maintenir votre inscription au programme PAuSES.

L'engagement

Bien que la mission centrale soit un soulagement temporaire de l'emploi du temps de la personne proche aidante, le volet pédagogique demeure central à notre programme. Ainsi, une inscription à PAuSES implique l'accueil et l'orientation d'un·e étudiant·e, avec un encadrement et un suivi minimal.

[En savoir plus et s'inscrire sur le site de la HETSL](#)